

Parcs & Réserves pour les générations futures



MONSIEUR ZORO BI BALLO EPIPHANE, PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DE CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À SOUTENIR LA RÉHABILITATION DU PARC NATIONAL DE MARAHOÛÉ.



PLUS DE 1,7 MILLIARD DE FCFA POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE LA ZONE PÉRIPHÉRIQUE DU PARC NATIONAL DE LA COMOE



LE PARC NATIONAL DE TAÏ AU FORUM RÉGIONAL DES FEMMES ET FILLES DE LA RÉGION DU CAVALLY



Redonnons vie à nos terres



La Santé de la Terre, notre bien-être

À l'occasion de la journée de l'environnement, rappelons-nous l'importance de préserver notre planète pour les générations futures. Chaque geste compte, chaque action en faveur de notre environnement fait la différence.

Réduisons notre consommation d'énergie, triions nos déchets, privilégions les transports en commun ou le vélo, plantons des arbres, sensibilisons notre entourage à l'importance de la protection de la nature.

Ensemble, engageons-nous pour un monde plus propre, plus sain, plus durable. Agissons maintenant, pour un avenir meilleur pour tous.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
ZEHITA Bi Togué Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci



FORMATION EN SUIVI-ÉVALUATION

Un atelier de formation au système de suivi et évaluation des activités dans les parcs nationaux et réserves naturelles s'est tenu à Adiaké les 28 au 30 mai 2024.

L'objectif global de cette formation est de contribuer à une gestion durable des ressources naturelles en Côte d'Ivoire par le renforcement continu des compétences en suivi-évaluation et en particulier sur le manuel de suivi-évaluation de l'OIPR. Ce sont plus d'une vingtaine d'agents de l'OIPR composés de la Direction Générale et des Directions de Zone avec la présence de la Fondation pour les Parcs et Réserves, ainsi que l'Agent Comptable et le Contrôleur Budgétaire qui participent à cette formation dispensée par le Chef de la Cellule de Contrôle et de Planification (CCP), le Col. DIARRASSOUBA Issa. Les thématiques soumis aux participants s'articulent autour de différents modules que sont (i) l'aperçu sur le Suivi-Evaluation (S&E) et la Gestion axée sur les résultats (GAR) ; (ii) la formulation des indicateurs de performance et méthodes de collecte des données et (iii) le calcul du taux de performance des plans d'activités des services.

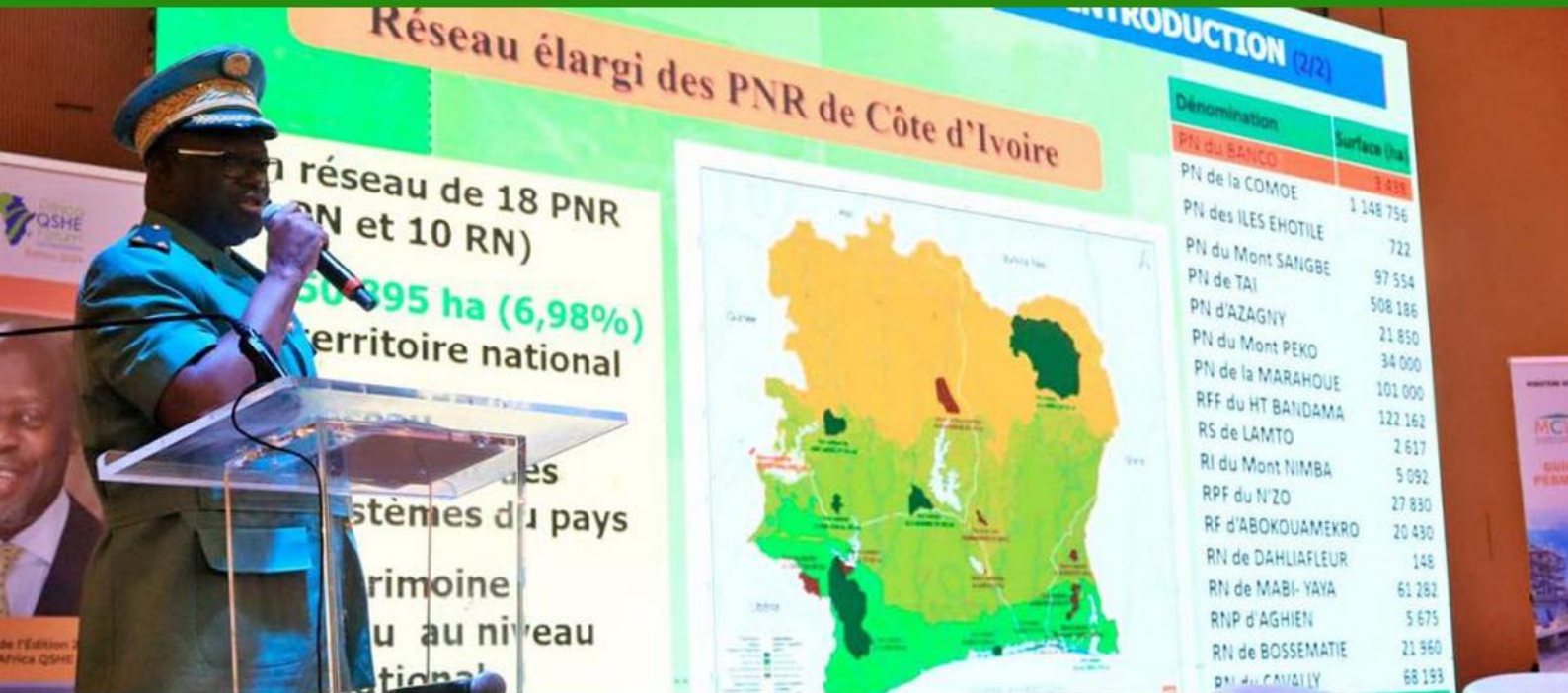
Cette activité est placée sous la présidence du Directeur Général de l'OIPR représenté par le Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines, le Colonel-Major OUATTARA Kassoum.

Dans son adresse d'ouverture le DARH a invité les participants à un suivi plus approfondi de cette formation et demandé qu'ils s'approprient les techniques au suivi-évaluation pour un bon rendu des résultats attendus.



Source: SERCOM DG/OIPR

OIPR À AFRICA QSHE FORUM 2024



Le 24 mai 2024, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a animé un panel lors de l'édition 2024 de l'AFRICA QSHE FORUM, tenue à Latrille Events, Abidjan II Plateaux. Ce panel avait pour thème : « Dynamique forestière et pression urbaine dans le Parc national du Banco (Abidjan, Côte d'Ivoire) : quelle solution ? »

Durant le panel, le Directeur Général a abordé les défis critiques auxquels fait face le Parc national du Banco en raison de l'urbanisation rapide d'Abidjan. Il a mis en lumière les tensions entre la conservation de cet espace vert vital et les pressions croissantes d'une population urbaine en expansion. Le parc, qui est non seulement un refuge pour une biodiversité riche mais aussi un poumon vert pour la ville, subit de multiples menaces, notamment l'empiètement illégal, la déforestation, et la pollution.

À cette occasion, le Directeur Général était accompagné du Professeur Kouadio Georges,

Conseiller Technique du Ministre et Représentant du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique. Le Professeur était également un des panélistes.

En conclusion, ce panel a souligné l'importance cruciale de protéger et de visiter nos parcs nationaux et réserves naturelles. Ces espaces ne sont pas seulement des sanctuaires pour la biodiversité, mais aussi des lieux où chacun de nous peut se reconnecter avec la nature et trouver du ressourcement. Leur préservation est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique et pour léguer aux générations futures un patrimoine naturel.

Nous invitons donc chacun à s'engager activement dans la protection de ces trésors naturels, à les visiter de manière responsable, et à soutenir les initiatives de conservation. Ensemble, nous pouvons garantir que ces merveilles de la nature continueront à inspirer et à nourrir l'humanité pour les siècles à venir.



Source: SERCOM DG / OIPR



RENCONTRE DU DG OIPR AVEC DES EXPERTS DU ZOO DE LA CAROLINE DU NORD

Dans le cadre du renforcement de la conservation et du suivi des éléphants dans les aires protégées, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a reçu une délégation d'experts du Zoo de Caroline du Nord. Cette rencontre avait pour objectif de rendre compte de la mission de pose de colliers GPS sur les éléphants réalisée au Parc national de Taï.

La visite a été marquée par la présence de la Directrice de la Faune et des Ressources Cynégétiques du Ministère des Eaux et Forêts, du Directeur de l'Administration des Ressources Humaines et du Directeur de Zone Sud-Ouest de l'OIPR.

Après une dizaine de jours passés au Parc national de Taï, précisément dans la zone du Secteur Djapadji, les experts du Zoo de Caroline du Nord n'ont pu, pour des contraintes diverses, poser le collier sur l'éléphant observé dès le premier jour.

Une autre mission de pose de collier sera reprogrammée en septembre 2024 en tirant les leçons de l'échec de la présente mission en termes de temps consacré à la mission et de gestion des équipes chargées du pistage des éléphants.

Il est important de rappeler qu'une mission similaire réalisée au Parc national de la Comoé avait déjà permis de faire la pose d'un collier sur un éléphant dans la zone du Secteur Dabakala et il est prévu également de faire la pose sur un deuxième éléphant dans ce parc lors d'une prochaine mission.



Source: SERCOM DG /OIPR

MONSIEUR ZORO BI BALLO, PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DE CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À SOUTENIR LA RÉHABILITATION DU PARC NATIONAL DE LA MARAHOUÉ



Le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption, par ailleurs Président du Conseil Régional de la Marahoué a effectué une visite de travail, le dimanche 19 mai 2024, au Parc national de la Marahoué. Cette visite avait pour objet d'appréhender les réalités de la gestion de l'aire protégée.

Le Parc national de la Marahoué, créé en 1968 avec une superficie de 101 000 hectares est situé au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire et s'inscrit dans l'écotone forêt-savane. Reconnu pour sa biodiversité exceptionnelle, il est actuellement en phase de restauration, en raison d'une dégradation significative de son écosystème.

C'est aux environs de 9h45mn que le Président ZORRO Bi Ballo et sa délégation sont arrivés au Parc National de la Marahoué. La séance de travail comportait deux volets à savoir un état des lieux et la visite du parc.

L'état des lieux décrit à travers la présentation de l'aire protégée et les actions de restauration entreprises par l'OIPR a été fait à la délégation. Ainsi, il ressort que l'insuffisance de capacités humaines, matérielles et financières des services antérieurs n'ont pas permis d'assurer convenablement la gestion du domaine public et a contribué à une accélération des empiètements par les populations jusqu'en 2011.

La prise en main du parc par l'OIPR avec la mise en œuvre de sa stratégie de gestion des populations infiltrées a entraîné la sortie volontaire de certaines communautés en 2019. Elle a permis d'entamer, à cet effet, la phase d'aménagement des impenses et installations illégales dans la partie Est du parc.

Le processus de restauration de l'aire protégée, conduit en collaboration avec toutes les parties prenantes suit



son cours, et est actuellement orienté vers la partie Ouest en vue de la sortie définitive des squatters.

A la suite de ce focus, il s'en est suivi une visite du centre d'accueil et la conduite d'une randonnée dans le Parc. Relativement au centre accueil détruit, le Président a souligné sa reconstruction au regard de son rôle crucial dans l'éducation environnemental et la promotion de l'écotourisme.

La marche d'un kilomètre à l'intérieur du Parc a été une occasion pour la délégation de s'offrir une vue panoramique du domaine, de constater directement les efforts de restauration en cours et l'état de dégradation des pistes internes.

A la fin de la visite, le Président a exprimé sa satisfaction de voir que la région de la Marahoué abrite un joyau d'une grande valeur dont la préservation contribuera à la résilience des populations aux changements climatiques et à leur développement économique et social en raison de son fort potentiel de services écosystémiques. Le Président a également félicité l'OIPR et exprimé son soutien total aux efforts de gestion entrepris. Il s'est ensuite engagé à apporter son appui à la réhabilitation du Parc national de la Marahoué.

Source: DZC/OIPR

SIGNATURE DE CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE L'OIPR ET LA RADIO ATTIÉGOUA FM

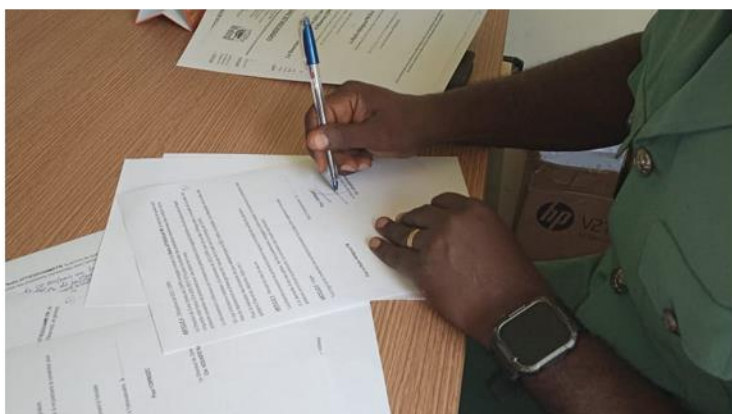


LA DIRECTION DE ZONE CENTRE DE L'OIPR ET L'IHE FONT LE BILAN FINAL DE LA CONVENTION CADRE DE COLLABORATION EN PRÉSENCE D'UNE DÉLÉGATION DE LA BAD



Le 07 Mai 2024, la Direction de Zone Centre de l'OIPR a organisé une cérémonie de signature de convention de collaboration entre la DZC et la Radio d'Attégouakro dans le District autonome de Yamoussoukro.

Après la présentation-bilan faite par Colonel Kouadio Remy, Directeur de Zone Centre de l'OIPR, plusieurs questions et préoccupations ont été répondues et des propositions ont été faites en vue de la relance de la signature de la deuxième phase de la convention OIPR-IHE, le jeudi 09 mai 2024.



Source: DZC/OIPR



LE PARC NATIONAL DE TAÏ AU FORUM RÉGIONAL DES FEMMES ET FILLES DE LA RÉGION DU CAVALLY

Les locaux du Conseil régional du Cavally ont abrité le forum régional des femmes et des filles de la région, qui s'est tenu du 9 au 11 mai 2024. Le Parc national de Taï, s'étendant sur les régions de Nawa, San Pedro et Cavally, a été impliqué dans le déroulement de ce forum.

En effet, le Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye, Directeur de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR/DZSO) a pris part à un panel sur le thème : *"Quelle contribution des femmes et des jeunes filles à la protection de l'environnement et la résilience alimentaire face aux défis des changements climatiques ?"*.

Au cours de ce panel, l'intervention du Directeur de Zone a porté sur "la contribution des femmes à la préservation du Parc national de Taï et à la naissance d'une économie verte à la périphérie du site".

Ce forum a permis au Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye de mettre en lumière les pratiques exemplaires concernant l'apport des femmes dans la sauvegarde du Parc national de Taï et le bien-être des communautés locales, tout en atténuant considérablement la raréfaction des ressources naturelles.

Le Directeur a souligné l'engagement des femmes et des jeunes filles de la périphérie du PNT dans la domestication des plantes alimentaires en milieu rural et la restauration du couvert forestier basée sur les fruitiers forestiers.

Il a aussi exposé les défis et les opportunités liés à la participation effective des femmes et des jeunes

filles dans la lutte contre les changements climatiques et à la protection du parc. L'engagement des femmes dans les activités de restauration du couvert forestier est essentiel pour l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et constitue un gage de réussite de la lutte contre le changement climatique, a-t-il indiqué.

Il est important de souligner que ce forum a été marqué par la présence de Madame Anne Désirée OULOTO, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, accompagnée de nombreuses autres personnalités éminentes.



Source: SERCOM DZSO/OIPR



UN CONCOURS INTER-ÉCOLES POUR RENFORCER LA PRÉSERVATION DU PARC NATIONAL DE TAÏ

La Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs Réserves (OIPR/DZSO) a organisé un concours inter-écoles axé sur la préservation du Parc national de Taï. Huit établissements, dont 4 du primaire et autant pour le secondaire, ont pris part à cette compétition intitulée **"Mon cri de cœur pour sauver le Parc national de Taï"**.

Initiatrice de l'activité, la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR s'attèle, selon les orientations du Plan d'aménagement et de Gestion 2020-2029, à renforcer l'implication des acteurs clés de l'éducation nationale dans la conservation du PNT.

A l'ouverture du concours, s'exprimant au nom du Directeur de Zone, le Commandant ASSIE Djèyao Roy Hartman, Chargé d'Etudes, est revenu sur l'importance de l'éducation environnementale et sa place dans le dispositif de gestion durable du PNT. Il a aussi réitéré la volonté du Docteur-Colonel-DIARRASSOUBA Abdoulaye, de voir les écoliers devenir des écocitoyens en s'appropriant, dès le jeune âge, l'importance de la conservation de la nature, particulièrement le PNT.

Poursuivant, il a remercié la Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de Soubré, les Inspections de l'Enseignement Préscolaire et Primaire pour la parfaite collaboration dans la mise en œuvre de cette initiative de promotion des bonnes pratiques environnementales qui cadre bien avec les objectifs de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

La rencontre a opposé plusieurs écoles publiques et privées de Soubré, dont le Collège Moderne Nawa, le Collège Privé Grâce Divine, l'EPV Excellence Soubré, le Collège Privé Mark Ange, l'Ecole Primaire Privé Olympafrica, le Groupe scolaire Résidentiel, l'Ecole Primaire Gbakalékpa. Les rubriques du concours étaient : "le génie écocitoyen", le chant, la poésie, la danse et le sketch. Le jury était composé de trois membres issus de la DZSO.

Lors de cet événement, l'écrivaine Télébo Soundélé-Konan a généreusement offert aux jeunes élèves des exemplaires de son livre intitulé "Konan le Forestier".



Source: SERCOM DZSO / OIPR



LES ÉCOLIERS DE L'EPP PAULÉ-OUA S'APPROPRIENT DES ENJEUX DE CONSERVATION DU PARC NATIONAL DE TAÏ.

Sensibiliser les élèves et les encadreurs de l'EPP Paulé-Oula aux enjeux de la conservation du Parc national de Taï était l'objectif de cette séance de classe verte organisée dans le Secteur de Taï de la Direction de Zone Sud-Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

Le Capitaine AKAPEA Jean Luc Dolou, responsable du Secteur, a exprimé sa gratitude envers tous les participants pour leur engagement dans cette initiative écocitoyenne, après avoir observé les salutations traditionnelles.

Poursuivant, il a signalé qu'en dépit des efforts de gestion, le Parc national de Taï fait toujours l'objet

d'activités anthropiques illégales. C'est la raison pour laquelle le gestionnaire insiste particulièrement sur la sensibilisation des élèves dès le plus jeune âge afin de les rendre plus sensible à la préservation de l'environnement, a-t-il déclaré.

Nous nous inscrivons dans cette vision, car la préservation du Parc national de Taï est l'affaire de tous. C'est ce qu'a affirmé Monsieur Bagnimo Florent, représentant du Directeur de l'EPP Paulé-Oula.

Les participants, après une session interactive de questions-réponses et de lecture, sont repartis comblés, emportant avec eux des cahiers, tee-shirts, polos, dépliants et affiches portant le logo de l'OIPR.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE : 271 ÉLÈVES DU PRIMAIRE DE L'EPV EXCELLENCE DE SOUBRÉ SENSIBILISÉS.



Plus de 271 élèves et 06 encadreurs ont bénéficié d'une séance d'Education Environnementale le jeudi 16 mai 2024 à l'établissement primaire privé Excellence de Soubré.

Conviés par les responsables de l'établissement à leur kermesse, les gestionnaires du Parc national de Taï (PNT), ont saisi cette occasion pour présenter aux écoliers les enjeux de conservation du site. Ils ont également expliqué l'importance d'une gestion efficace des ressources animales et floristiques en projetant le film sur l'alliance de singes dans le Parc national de Taï.

Lors de son intervention, M. Touré Yacouba Eric, assistant de communication de la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, a souligné que le Parc national de Taï est un trésor vert, un écrin de biodiversité et l'une des merveilles de notre planète. « Chaque enfant de cet établissement devrait être un ambassadeur pour le Parc national de Taï » a-t-il ajouté.

A cet effet, une série de questions-réponses assortie de remise de gadget aux écoliers donnant les bonnes réponses a été animée par monsieur Touré.

Monsieur KOFFI Kouakou Narcisse, Directeur de l'école a exprimé sa gratitude envers les responsables du PNT pour la séance de sensibilisation et a exprimé le souhait que de telles initiatives soient multipliées afin de garantir l'engagement complet des élèves.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MONT NIMBA : CÉRÉMONIE DE REMISE OFFICIELLE DES PLANS DE DÉVELOPPEMENTS LOCAUX AUX POPULATIONS RIVERAINES



Le vendredi 24 mai 2024, une cérémonie significative s'est tenue à Danané (dans la salle de réunion du Secteur Nimba), marquant la remise officielle des Plans de Développement Local (PDL) aux communautés riveraines de la Réserve Naturelle Intégrale du Mont Nimba. Cet événement s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui à la Préservation des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest (PAPFor).

La cérémonie a vu la participation de plusieurs personnalités de premier plan, notamment Monsieur ALLEBY Claver, Sous-préfet de Gbon-houyé, Colonel MAGAGI Yacouba, Coordonnateur du projet PAPFor, Colonel ZANNOU Moïse, Directeur de Zone Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves. Ces figures importantes ont

souligné l'importance de ces plans de développements locaux dans la gestion durable des ressources naturelles et le bien-être des communautés locales.

La cérémonie s'est terminée par une remise symbolique des documents de planification aux représentants des communautés de Gbapleu, Bouan-houyé, Kpoleu (Sous-préfecture de Kouan-houlé), Yéale, Danipleu et Gbantopleu (Sous-préfecture de Gbon-houyé), marquant ainsi le début d'une nouvelle phase de collaboration entre les populations locales et les partenaires du projet PAPFor pour un avenir durable et prospère.

« Œuvrons tous pour la conservation de la réserve naturelle intégrale du mont nimba, un héritage pour les générations futures. »



Source: DZO / OIPR

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ/CONFÉRENCES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE TOUOBA ET DE DITOMBA



En cette fin d'année scolaire 2023-2024 et conformément au plan annuel des activités 2024 du Parc national du Mont Sangbé, le secteur Sangbé1 de la Direction de Zone Ouest a organisé et animé deux conférences au profit des élèves et enseignants des écoles primaires publiques de Touoba S/P Gouiné et Ditomba S/P Gouiné, les 07 et 08 mai 2024. Elles ont été animées par le Lieutenant KONE YAYA, Chef secteur Sangbé1 et son équipe. Ces conférences ont porté sur les enjeux de conservation des Parcs nationaux et Réserves de Côte d'Ivoire, notamment le rôle des élèves dans la préservation du Parc national du Mont Sangbé (PNMS).

Au cours des échanges, une attention particulière a été faite sur le réseau d'aire protégée de la

Côte d'Ivoire et son état de conservation. Le gestionnaire a également présenté succinctement l'historique de la création du PNMS. Il a, en outre, sensibilisé les participants sur le braconnage et ses conséquences. Les participants ont également été informés sur les services écosystémiques offerts par le PNMS. Le conférencier a invité l'ensemble des élèves et le personnel enseignant aux bonnes pratiques environnementales pour la préservation du Parc national du Mont Sangbé, un joyau national qui fait rayonner la Tonpki. Spécialement aux élèves, il a insisté sur la restitution des messages de sensibilisation à leurs parents respectifs.

Ce sont au total, 317 élèves et 13 enseignants qui ont été touchés au cours de ces deux activités.



Source: DZO / OIPR

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU COLLÈGE MODERNE DE GUINTEGUELA



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Activités Annuelles 2024 du Parc National du Mont Sangbé, le Secteur Sangbé 2, a été associé à la journée de remise des prix d'excellence aux meilleurs élèves du Collège moderne de Guintéguela (CMG) le samedi 18 mai dernier. Cette cérémonie a été présidée par monsieur le Sous-préfet de Guintéguela. A cette cérémonie, le Chef Secteur a animé une séance d'éducation à l'environnement au profit de plus de 500 élèves, enseignants et parents d'élèves du CMG.

Lors de cette séance, les participants ont été informés sur l'OIPR, le réseau d'aires protégées de la Côte d'Ivoire et particulièrement sur le parc national du mont Sangbé. La séance a été clôturée par une projection d'animaux filmés au PNMS



Source: DZO / OIPR

PLUS DE 1,7 MILLIARD DE FCFA POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE LA ZONE PÉRIPHÉRIQUE DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ



Le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, ASSAHORÉ Konan Jacques, a procédé au lancement des travaux de construction d'infrastructures sociales de base dans les villages riverains du Parc national de la Comoé, ce 6 mai 2024 à Broubrou-Sokoura dans le Département de Dabakala, en présence des membres du Comité de Gestion Locale (CGL) dudit parc dont la présidence est assurée par le Préfet de Région du Bounkani, Monsieur Yacouba DOUMBIA. Au cours de cette importante activité, le Ministre et le Représentant Pays de la KfW, ont posé la première pierre des infrastructures qui marque le début effectif des travaux. Pour l'OIPR, cette action donne une valeur symbolique à cette cérémonie de lancement.

En effet, le Projet de protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé, financé par la Coopération allemande à travers la KfW et piloté par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) est dans sa deuxième phase. Il a pour objectif d'assurer la gestion durable du Parc national de la Comoé en étroite coopération avec la population riveraine et d'autres partenaires locaux. Ayant pris la pleine mesure de cette nécessité, la Direction de Zone Nord-Est (DZNE) de l'OIPR, gestionnaire du PNC, à travers l'une des fonctions de gestion « Appui aux populations » contribue au développement local des régions périphériques que sont le Bounkani, le Tchologo et le Hambol.

D'un coût total de **1 787 617 905 FCFA**, les travaux de construction des pompes hydrauliques, des écoles et des centres de santé pour le bien-être des populations ont démarré depuis 2023 et se poursuivent pour ce qui est des écoles et centres de santé en vue d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines du Parc national de la Comoé.

Ce sont huit (8) écoles, neuf (9) dispensaires et trois (3) maternités y compris les logements qui seront construits. Il est également construit vingt-six (26) forages à motricité humaine pour répondre aux besoins des populations de la zone périphérie du Parc National de la Comoé.



Les populations riveraines du PNC, bénéficiaires de ces infrastructures rassemblées à Broubrou Sokoura se sont dites satisfaites de ce projet et ont remercié l'OIPR et son partenaire la KfW pour les actions de développement qui permettront d'améliorer leur condition de vie.

Dr Jürgen Fechter, représentant pays de la KfW, s'est félicité des avancées et des efforts de la Côte d'Ivoire en matière de protection de l'environnement. Son pays continuera d'apporter assistance à l'OIPR pour le bien-être des communautés vivant autour du PNC a-t-il ajouté.

Monsieur ASSAHORÉ Konan Jacques, Ministre en charge de l'Environnement a remercié



la coopération allemande pour les efforts en faveur de la conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire. A l'endroit des populations riveraines du PNC, il a souhaité qu'elles apportent un soutien indéfectible aux actions de l'OIPR car les défis pour la lutte contre le changement climatique sont énormes et l'une des solutions est la protection des aires protégées, et que de tels actions en leur faveur se multiplieront si et seulement si elles sont engagées résolument au côté de l'OIPR dans sa mission.

Pour rappel, le Parc national de la Comoé (PNC), d'une superficie de 1 149 756 hectares, est la plus grande aire protégée du pays et la troisième en Afrique de l'Ouest. Son immense richesse composée d'une variété d'habitats exceptionnels à savoir les savanes, les forêts claires et galeries, et d'une grande diversité d'espèces animales.

Reconnu pour ses richesses naturelles, le PNC a été inscrit comme Réserve de Biosphère en 1982 et site du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1983.

LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES CONTINUENT AU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ



Le 21 avril 2024 a été marqué par la visite d'un couple Français et d'un groupe d'enseignant du Collège Moderne Ondefidouo au PNC.

Le couple Beaurepaire, venu spécialement de la France pour découvrir les potentialités touristiques de notre pays a profité pour faire un crochet au Parc national de la Comoé.

Au terme d'une visite qui a duré toute une journée (circuit Kakpin-Gawi-Bania), nos visiteurs se sont retournés très heureux avec la promesse de vendre la destination Comoé à leurs amis et connaissances.

La même journée, une autre visite s'est tenue avec les enseignants du Collège Moderne de Ondefidouo. Au nombre de 13 personnes, ils ont sillonné presque tout le long du Parc national de la Comoé tout en savourant les belles images retraçant leur parcours impressionnant qu'ils ne cessaient de faire transparaître.

Au terme d'une journée remplies d'activités dans le parc, (escalade de montagne, observation de faune, séance photo), les enseignants sont sortis très joyeux de la visite avec la promesse de rééditer la même activité l'année prochaine cette fois ci en y passant la nuit.

Source: SERCOM DZNE / OIPR

FORMATION DES AGENTS DE LA DZNE SUR LE CODE DE CONDUITE DES RANGERS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES RANGERS



Du 21 au 25 mai 2024, à Bouna et Dabakala, les agents de la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR ont été soumis à l'exercice de rédaction d'un code de conduite des rangers tenant compte de la charte de bonne conduite de l'OIPR.

Cette formation s'est tenue dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves en collaboration avec le Chapitre Côte d'Ivoire de Game Rangers Association Of Africa, en vue d'organiser des ateliers de formation de son personnel sur le Code de conduite dont celle de la Direction de Zone Nord Est en charge du Parc national de la Comoé.

La formation a été faite par le Colonel AMON Koutoua Benoît, Chargé d'Etudes à la Cellule du Contrôle et de la Planification de la Direction Générale de l'OIPR, par ailleurs représentant Afrique de la Fédération Internationale des Rangers, chapitre Côte d'Ivoire.

Il est important de rappeler que l'OIPR a élaboré en 2020, une charte de bonne conduite édictant des valeurs, attitudes et éléments de langage à respecter par tout agent dont la promotion doit être renforcée pour assurer l'éthique et le professionnalisme du personnel dans l'exercice de ses fonctions. Cette charte est parfaitement alignée sur le code de conduite des rangers de l'IRF (International Road Federation).

FORMATION DES AGENTS DE LA DZNE EN SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE LA FAUNE SAUVAGE.



Dans le cadre d'une prise de conscience généralisée concernant les maladies dites émergentes, le concept de « One Health » ou « une seule santé » a été développé pour réduire les risques de contamination liés de maladies zoonotiques.

S'inscrivant dans ce concept, la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR a initié une formation du 25 au 26 avril 2023 à l'intention de ses agents de terrain composés d'auxiliaires villageois et d'agents de sécurité en vue de comprendre les tenants et les aboutissants de ces maladies pour ainsi leur permettre d'adopter des comportements sains sur le terrain.

C'est la salle de conférence de la Brigade Mobile de la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR à Bouna que le Dr N'DRI K. Marcel, Enseignant-chercheur à l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo a expliqué de fond en comble les dangers liés aux maladies zoonotiques, surtout pendant les patrouilles. Il n'a pas manqué de montrer comment prélever les échantillons sur le terrain avant d'arriver au laboratoire pour analyse.

Pour le Colonel KOUADIO Yao Roger Directeur du Parc national de la Comoé, « cette formation permettra de comprendre et anticiper les risques de maladie zoonotique sur la santé humaine, animale et végétale qui, par ailleurs sont interdépendants ».

Notons que, cette approche permet ainsi de faire face à toute éventualité en matière de préservation de la santé mondiale des êtres vivants.

Source: SERCOM DZNE/ OIPR

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAUX AU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ



Au titre de l'année 2024, des sessions de collecte des données sur les qualités physicochimique des cours d'eaux (Comoé et Iringou) ont été réalisées entre janvier et mai 2024.

Ces collectes de données au cours de ce premier trimestre de l'année 2024 a permis de disposer d'informations cruciales sur les paramètres physico-chimiques de ces principaux cours d'eaux.

L'analyse des premières données a produit des résultats suivants : une température de l'eau variant entre 27,5 °C et 33,5 °C avec une moyenne de 30,31°C ; un pH variant entre 6,5 et 7,7 avec une moyenne de 7,1 ; une concentration en oxygène dissous variant entre 2,1 et 4,6 mg/L, avec une moyenne de 3,4 mg/L pour un taux moyen de saturation en oxygène dissous de 10,3 % ; une concentration du total du solide dissous dans l'eau variant entre 32,2 et 70 avec une moyenne de 57,5 mg/L ; une conductivité électrique variant entre 59,5 et 189,8 $\mu\text{S}/\text{cm}$ avec une moyenne de 104,07 $\mu\text{S}/\text{cm}$.

En conclusion, ces différents paramètres sont pour la plupart inférieurs à la norme recommandée définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (2011) pour les eaux de consommation.

Il convient de rappeler que ces données contribueront à renforcer la capacité de la Direction de Zone Nord-est à surveiller et à protéger les écosystèmes aquatiques du Parc national de la Comoé.

Par ailleurs, il est important de poursuivre ces efforts de surveillance à intervalles réguliers afin de suivre l'évolution de la qualité de l'eau et d'adapter les mesures de conservation en conséquence.



Source: SERCOM DZNE / OIPR



ÉLABORATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA : L'OIPR TIEN LE PREMIER ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF.

La Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR démarre le processus d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya avec l'appui de ses partenaires. A cet effet, se tient du 13 au 17 mai 2024 dans la salle de réunion de la Préfecture d'Adzopé, le premier atelier de diagnostic. Cette rencontre qui constitue la première étape du processus, vise à mobiliser toutes les informations pertinentes auprès des parties prenantes afin d'obtenir une photographie réelle de la situation de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.

Le premier atelier de diagnostic participatif qui a débuté le lundi 13 mai 2024 par une séance technique s'achèvera le vendredi 17 mai 2024 par la séance de restitution qui rassemblera autour du Directeur Général de l'OIPR, les autorités administratives et coutumières, les élus locaux, les services techniques déconcentrés, les organisations locales et les populations riveraines.



L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR) RENFORCE LES CAPACITÉS DES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA DIRECTION DE ZONE SUD-EST (DZSE) EN PROCÉDURES JUDICIAIRES ET DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENFANT

Du 30 mai au 1er juin 2024 se tient dans la salle de réunion de la Préfecture d'Adzopé, une session de formation sur les procédures judiciaires et les Droits de l'Homme et de l'Enfant au profit des agents de surveillance de la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR.

Animée par Monsieur ABOU Cherif, Procureur de la République Adjoint au Parquet d'Abidjan et Monsieur LASM Aimé Théodore, Substitut Résident près la Section du Tribunal d'Adzopé, cette session de formation vise à instruire le personnel en charge de la gestion de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya sur le cadre juridique et réglementaire de la fonction de police judiciaire, les techniques de rédaction de procès-verbaux, les perquisitions, les saisies, les gardes à vue, les procédures de recouvrement des dommages et intérêt, amendes et transactions pénales, etc.

Il convient de signaler que la mise en œuvre de cette activité bénéficie de l'appui financier du Fonds Français (FFEM) pour l'Environnement Mondial à travers l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du Projet « Approche Territoire comme levier de résilience socio-environnementale dans trois paysages africains d'intérêt prioritaire pour la biodiversité ».

Source: DZSE / OIPR

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE AUTOUR DES AIRES PROTÉGÉES DE LA DIRECTION DE ZONE SUD DE L'OIPR



Les parents d'élèves de la Farandole séduits par les attraits touristique du réseau.

Sur invitation de la Directrice de l'école de la Farandole des Deux Plateaux, le Chef de service de Communication de la Direction de Zone Sud de l'OIPR, le Capitaine ZEHITA, a entretenu les parents d'élèves de ladite école sur la valorisation écotouristique des Parcs et Réserves du Sud de la Côte d'Ivoire ce jeudi 30 mai 2024. C'est avec beaucoup d'intérêt que ceux-ci ont suivi cette conférence.



Source: SERCOM DZS / OIPR



UN CHERCHEUR PROPOSE LA PRODUCTION LOCALE DE « CRABE POILU » POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RIVERAINES DU PARC NATIONAL D'AZAGNY

Le chercheur, Dr Koné Yelakan Clarisse, de l'Université Nanguy Abrogoua, a présenté mardi 07 mai 2024, son projet visant à intégrer la production locale de *cardisona armatum* (crabe poilu) dans les pratiques agricoles des femmes riveraines du parc national d'Azagny pour leurs autonomisations.

Lors de la cérémonie de lancement dudit projet, à Abidjan, présidée par le vice-président de l'Université Nanguy Abrogoua, Pr Yahaya Karamoko, Dr Koné a expliqué que ce projet intitulé "Appui à l'autonomisation économique des femmes riveraines du parc national d'Azagny par l'introduction de la production locale de *cardisona armatum* (crabe poilu) dans leurs habitudes agricoles", permettra de former 20 femmes, les installer et à évaluer la qualité des produits de l'élevage pour améliorer leur pouvoir d'achat.

La représentante du secrétaire général du Fonds pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI), Zeinebou Traoré, a fait savoir que ce projet financé à hauteur de 11 millions de FCFA sur 24 mois par le FONSTI, contribuera à autonomiser les femmes de la coopérative "WACHIA WO" de Braffedon, Grand-Lahou, par la domestication du crabe poilu.

Elle a souligné, également, que ce projet s'inscrit dans la dynamique de promotion des femmes dans les domaines de la Science, de la technologie et de l'innovation (STI), tout en bénéficiant du soutien financier du Centre africain pour les études technologiques (ACTS).

Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'initiative des Organismes subventionnaires de recherche scientifique, qui réunit 17 pays subsahariens, incluant la Côte d'Ivoire. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer les compétences du personnel travaillant au sein des organismes subventionnaires des pays membres.

Mme Traoré a conclu en affirmant qu'à travers ce projet, le FONSTI démontre une fois de plus son engagement à encourager les femmes ivoiriennes à jouer un rôle plus actif dans la recherche et l'innovation de projets susceptibles d'avoir un impact positif sur la vie des populations en Côte d'Ivoire.

Créé par ordonnance N°2018-593 du 27 juin 2018, le FONSTI est un fonds de soutien à la recherche qui poursuit les objectifs de développement en soutenant les projets de recherche développement et les projets d'innovation.



L'OIPR DOTE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

L'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) a adopté un plan d'aménagement et de gestion de la réserve naturelle de Mabi-Yaya pour une période de 10 ans, à la faveur du premier atelier de diagnostic participatif qui a regroupé l'ensemble des parties prenantes, vendredi 17 mai 2024 à la préfecture d'Adzopé.

“Le plan d'aménagement et de gestion est le principal outil d'orientation stratégique, c'est-à-dire toutes les décisions de gestion de la réserve ou de parc y sont contenues”, a expliqué le directeur de la zone sud-est de l'OIPR, le lieutenant-colonel Toulo Alain.

Selon le lieutenant-colonel Toulo, Mabi-Yaya étant une nouvelle réserve, il était important pour l'OIPR de doter cette aire protégée de cet outil de gestion.

L'objectif de ce plan est d'abord de faire l'état des lieux de la réserve naturelle de Mabi-Yaya, ensuite se projeter sur 10 ans et voir quel sera son état de conservation et comment y parvenir, a-t-il fait savoir.

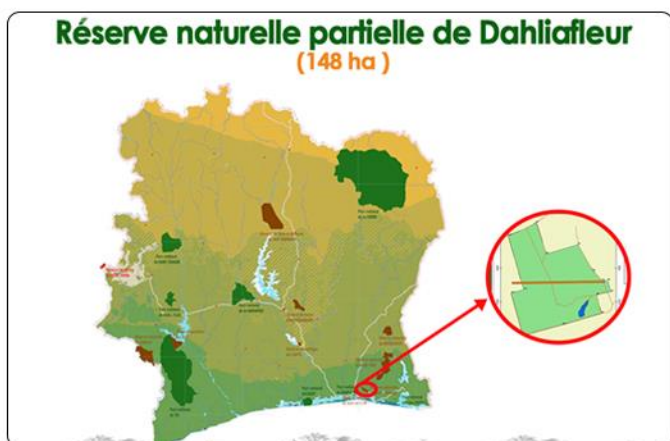
Il s'agit donc pour l'OIPR de mobiliser l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la réserve et autour de la réserve de Mabi-Yayan afin d'améliorer son état de conservation pour qu'elle puisse servir de maillon essentiel pour l'éco-tourisme dans la région de la Mé.

Source: AIP

Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons de la **RÉSERVE NATURELLE PARTIELLE DE DALHIAFLEUR**

- ▶ Etendue sur une superficie de 148 hectares, la Réserve naturelle partielle de Dalhialeur a été créée le 14 octobre 2004 et par décret 2013-127 du 20 Février 2013. Sa situation périurbaine peut susciter des randonnées journalières et le relief peu accidenté, facilite les randonnées pédestres.

La diversité de végétations est favorable à la recherche scientifique. 91 ha de forêt bien conservée ; 08 ha de forêt secondaire ; 15 espèces de mammifères ; 69 espèces d'oiseaux inventoriés. La réserve est située dans une région à fort potentiel touristique. Déclaré domaine d'utilité publique par le décret n° 00895/MINEEF/ du 17 octobre 2007 avec la dénomination Réserve naturelle Partielle de Dalhialeur.



- ▶ La Réserve naturelle partielle de Dalhialeur dispose d'atouts particuliers :
 - 1 km de tunnel de Bambous ;
 - Jardin horticole sous l'emprise de la haute tension qui traverse la réserve de l'Est à l'Ouest ;
 - Espace gastronomique tenu par le DOMAINE BINI ;
 - Espace de jeux pour adultes et enfants ;
 - 1 circuit touristique de 19,4 km aménagé pour les randonnées ;
 - 1 club équestre pour balades à cheval dans la réserve ;
 - Observation éventuelle de Guib harnaché (gazelle) etc.

Jours et heures ouvrables : Tous les jours de 06h00 à 16h.

Contacts :

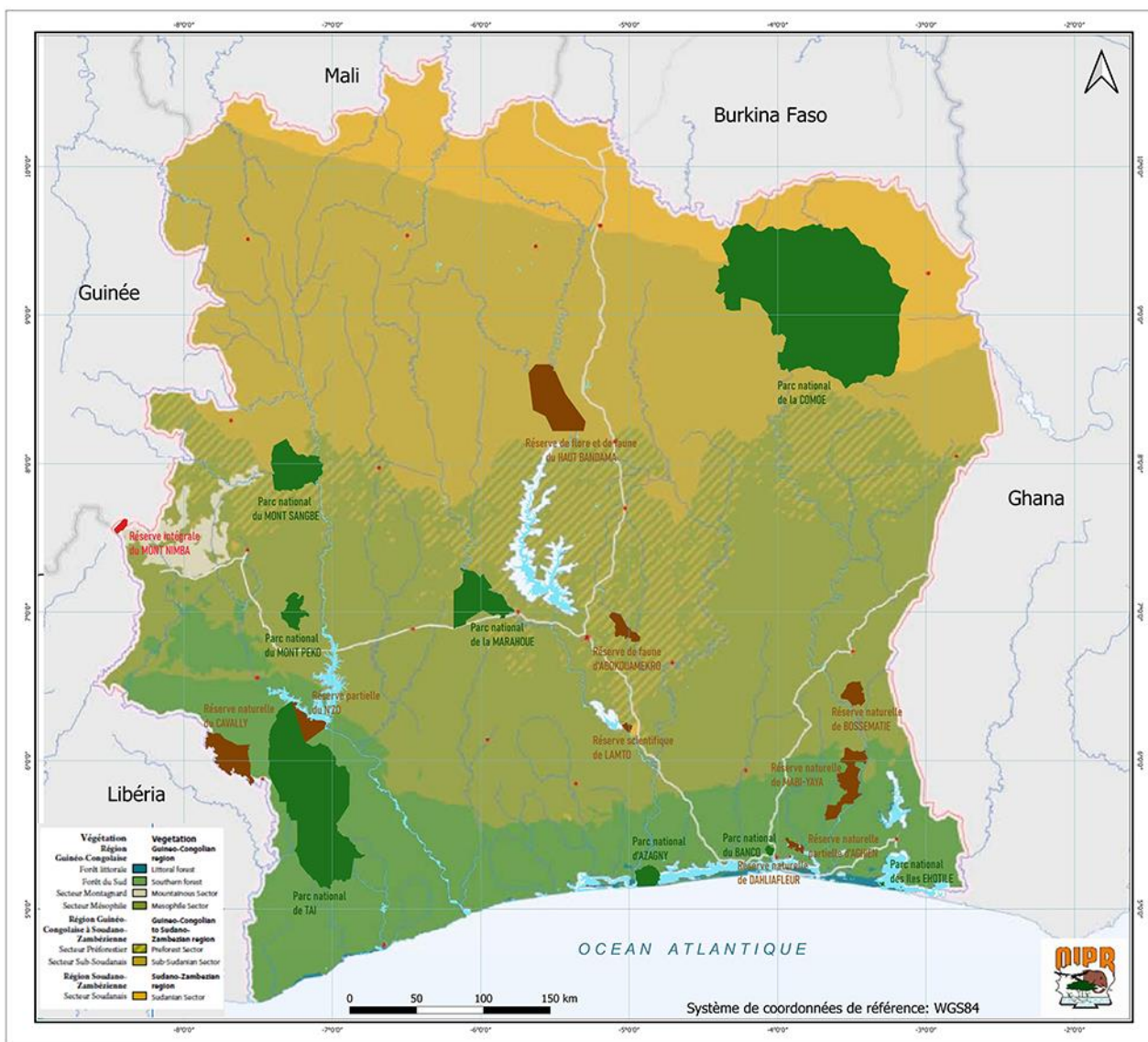
Direction de zone Sud : +225 27 22 50 11 37

Chef Secteur (+225) 01 02 02 55 26 / 07 07 80 44 09



La conservation des parcs nationaux et réserves naturelles pour les générations futures

Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner à notre page Facebook